

# SAISON PRINTEMPS 2023

## APPEL D'OFFRES

Bonjour chers entraîneurs,

C'est avec un immense plaisir que nous ouvrons l'appel d'offres pour la saison printemps 2023 du CPA Boucherville.

- Lors de la signature du contrat **tout entraîneur ou assistant âgé de 16 ans et plus au début de la session de printemps**, devra obligatoirement fournir son numéro d'assurance social pour l'émission des relevés T4A de fin d'année 2023.
- **Tout entraîneur ou assistant contractuel doit fournir une facture lors** de la signature de son contrat. La date de la facture et du paiement seront indiqués sur le contrat.
- L'entraîneur qui s'absente, doit trouver son remplaçant et doit payer ce dernier au taux horaire de son propre contrat. Dans le cas où le remplaçant aurait un taux horaire supérieur au contrat, le CPAB s'engage à compenser monétairement le remplaçant. L'écart sera calculé en fonction du taux du contrat et du taux du remplaçant selon la grille de salaire du CPAB (Annexe 1) et ce, jusqu'à concurrence du maximum atteignable de cette grille. Le remplaçant devra fournir une facture au CPAB pour cette différence.
- Les entraîneurs chefs devront planifier eux-mêmes la formation et la transmission des consignes sanitaires en lien avec la santé publique et les directives de Patinage Québec.

Il est impératif de bien mentionner sur l'appel d'offre **votre niveau d'entraîneur et votre nombre d'années d'expérience pour ce niveau (voir Annexe pour 1 pour la façon de calculer l'expérience)**. Le tout sera validé par les membres du CA auprès de Patinage Canada et/ou Patinage Québec.

Comme d'habitude, soyez attentifs aux heures des cours sur lesquels vous postulez

Pour remettre votre appel d'offre, veuillez envoyer un courriel à: **Cynthia Gibeau, vice-présidente** à l'adresse courriel : **vp.cpaboucherville@gmail.com**

La date limite pour retourner le formulaire complété est **dimanche le 2 avril à 23h59**. Les formulaires reçus après la date de tombée ne seront pas considérés, à moins d'un poste non-comblé.

Les postes sont alloués à la suite d'un vote du conseil d'administration.

Au plaisir de travailler avec vous.

- **Les membres du CA, CPA Boucherville**

## Cours de STAR :

### **UN ENTRAÎNEUR EN CHEF COURS DE GROUPE STAR- Junior (étape 6 à star 2):** ■

L'entraîneur retenu sera responsable de la bonne marche du programme. Il devra évaluer les élèves et aider les autres entraîneurs. Des routines pour compétitions seront à créer si nécessaire avec la musique coordonnée, et à travailler tout au long de la saison, sans oublier l'enseignement des danses, habiletés et/ou style libre. Il devra donner également 30 minutes de hors glace.

Heure de cours : Vendredi 17h50 à 19h00 (cours sur glace)  
+ Vendredi 17h10 à 17h40 (cours hors glace dans la salle Poitras)

Date: Du vendredi le 28 avril au 26 mai 2023

Annulation : Aucun cours le 2 juin (journée de tests centralisés)  
La salle poitras sera indisponible le 19 mai pour le hors-glace

Salaire: Session complète de 5 cours, de 1h50 au taux indiqué dans la grille salariale (Annexe 1).  
Un montant de 250\$ sera ajouté au montant global pour effectuer l'administration reliée au cours.

**UN ENTRAÎNEUR EN CHEF COURS DE GROUPE STAR- Intermédiaire (star 3 à star 5):** L'entraîneur retenu sera responsable de la bonne marche du programme. Il devra évaluer les élèves et aider les autres entraîneurs. Les routines pour compétitions seront à travailler tout au long de la saison, sans oublier l'enseignement des danses, habiletés et/ou style libre. Il devra donner également 45 minutes de hors glace.

Heure de cours: Samedi 11h45 à 12h55 (cours sur glace)  
+ Samedi 10h45 à 11h30 (cours hors glace dans la salle Poitras)

Date: Du samedi le 29 avril 2023 au 3 juin 2023

Annulation : Aucune

Salaire: Session complète de 6 cours, de 2h10 au taux indiqué dans la grille salariale (Annexe 1).  
Un montant de 250\$ sera ajouté au montant global pour effectuer l'administration du cours.

### **ENTRAÎNEURS-ADJOINTS COURS DE GROUPE STAR- Junior** (étape 6 à Star 2)

L'entraîneur retenu est responsable d'enseigner et d'évaluer selon ses compétences et son niveau d'entraîneur d'après les recommandations de l'entraîneur en chef. L'entraîneur-adjoint ne participe pas au cours hors-glace.

Heure de cours : Vendredi 17h50 à 19h (cours sur glace)

Date : Du vendredi le 28 avril au 26 mai 2023

Annulation : Aucun cours le 2 juin (journée de tests centralisés)

Salaire: Session complète de 5 cours (sur glace), de 1h10 au taux indiqué dans la grille salariale ( Annexe 1).

Nombre de poste disponible: Selon le nombre d'inscription

### **ENTRAÎNEURS-ADJOINTS COURS DE GROUPE STAR-Intermédiaire** (star 3 à star 5)

L'entraîneur retenu est responsable d'enseigner et d'évaluer selon ses compétences et son niveau d'entraîneur d'après les recommandations de l'entraîneur en chef. L'entraîneur-adjoint ne participe pas au cours hors-glace.

Heure de cours : Samedi 11h45 à 12h55 (cours sur glace)

Date : Du samedi le 29 avril 2023 au 3 juin 2023

Annulation : Aucune

Salaire: Session complète de 6 cours (sur glace), de 1h10 au taux indiqué dans la grille salariale ( Annexe 1).

Nombre de poste disponible: Selon le nombre d'inscription

## **Patinage plus**

### **ENTRAÎNEUR-CHEF PP ( JEUDI ET SAMEDI)**

L'entraîneur retenu est responsable de la bonne marche du programme Patinage Plus lors de la session. Il est responsable du suivi entre les stations. Il doit également faire le suivi des évaluations des jeunes par les entraîneurs-adjoints et prendre en charge des groupes si nécessaires. Responsable d'élaborer les plans de cours et d'assurer que les assistants connaissent leur charge de travail.

Heure de cours :     Jeudi de 18h05 à 18h55  
                              Samedi de 9h50 à 10h40  
                              Samedi de 10h45 à 11h35

Date :                 Du jeudi le 27 avril au 1er juin 2023  
                              Du Samedi 29 avril au 3 juin 2023

Annulation :         Aucune

Salaire:                Session complète de 18 cours, de 1h au taux indiqué dans la grille salariale (Annexe 1).  
                              Un montant de 250\$ sera ajouté au montant global pour effectuer l'administration du cours.

### **ENTRAÎNEURS-ADJOINTS PP (JEUDI OU SAMEDI)**

Chaque entraîneur retenu est responsable d'une station en particulier, et devra procéder durant toute la saison aux évaluations correspondantes pour chacun des enfants qui y circuleront.

Heure de cours:       Jeudi de 18h05 à 18h55  
                              Samedi de 9h50 à 10h40  
                              Samedi de 10h45 à 11h35

Date:                 Du jeudi le 27 avril au 1er juin 2023  
                              Du samedi 29 avril au 3 juin 2023

Annulation :         Aucune

Salaire:                Session complète de 18 cours, de 1h au taux indiqué dans la grille salariale (Annexe 1).

Nombre de poste disponible: Selon le nombre d'inscriptions

## DJP

### **DEUX ENTRAÎNEURS EN CHEF POUR COURS DE DJP**

L'entraîneur retenu est responsable d'un groupe d'enfants. En plus d'enseigner les notions requises lors des cours, l'un des entraîneurs ou entraîneur-adjoint aura également à :

- ✓ Être présent à la session de printemps lors d'un cours de Patinage Plus (jeudi et samedi), afin d'identifier et donc distribuer les invitations aux futurs patineurs pour le camp de sélection des DJP au mois d'août
- ✓ Être au camp de sélection des DJP pour faire la sélection et par la suite les formations des groupes

Heure de cours: Samedi 8h30 à 9h40 (cours sur glace)  
+ Samedi 9h50 à 10h05 (cours hors glace dans la salle Poitras)

Date: Du samedi le 29 avril 2023 au 3 juin 2023

Annulation : Aucune

Salaire: Session complète de 6 cours, de 1h35 au taux indiqué dans la grille salariale (Annexe 1).  
Un montant de 250\$ sera ajouté au montant global pour effectuer l'administration du cours.

### **UN ENTRAÎNEUR-ADJOINT POUR COURS DE DJP**

Cette personne doit aider les entraîneurs-chef dans l'enseignement du groupe, au niveau des routines et de l'évolution de l'enfant.

Heure de cours: Samedi 8h30 à 9h40 (cours sur glace)

Date: Du samedi le 29 avril 2023 au 3 juin 2023

Annulation : Aucune

Salaire: Session complète de 6 cours, de 1h10 au taux indiqué dans la grille salariale (Annexe 1).

## **COURS ADULTES**

### **UN ENTRAÎNEUR EN CHEF COURS D'ADULTES:**

L'entraîneur retenu est responsable de la bonne marche du programme selon les niveaux des patineurs. Il devra évaluer les élèves et aider les autres entraîneurs. L'enseignement des danses, habiletés et/ou style libre ainsi que le programme Patinage Plus au besoin.

Heure de cours: Samedi 19h00 à 19h55 (cours sur glace)

Date: Du Vendredi le 28 avril 2023 au 26 mai 2023

Annulation : Aucun cours le 2 juin (journée de tests centralisés)

Salaire: Session complète de 5 cours, de 1h au taux indiqué dans la grille salariale (Annexe 1).  
Un montant de 250\$ sera ajouté au montant global pour effectuer l'administration du cours

### **ENTRAÎNEUR-ADJOINTS COURS D'ADULTES**

L'entraîneur retenu est responsable d'un groupe afin de leur enseigner et de les évaluer d'après les recommandations de l'entraîneur en chef.

Heure de cours: Samedi 19h00 à 19h55 (cours sur glace)

Date: Du Vendredi le 28 avril 2023 au 26 mai 2023

Annulation : Aucun cours le 2 juin (journée de tests centralisés)

Salaire: Session complète de 5 cours, de 1h au taux indiqué dans la grille salariale (Annexe 1).

Nombre de poste disponible: Selon le nombre d'inscription

Grille salariale des entraîneurs du CPA Boucherville

(Inclut seulement les taux horaire des **Entraîneurs-chefs** et **Entraîneurs-adjoints** des **cours de groupe** du CPA Boucherville)

<b>Entraîneur de Patinage Plus</b>										
Nombres d'années d'expérience en tant qu'entraîneur Patinage Plus (En formation et +)*		0-2	3-5	6-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39
Niveau		Taux horaire (\$)								
<b>Entraîneur Patinage Plus</b>	En Formation	20	21	21	21	21	21	21	21	21
	Formé	21	22	23	23	23	23	23	23	23
	Certifié	23	24	26	28	30	32	32	32	32

<b>Entraîneur Star</b>										
Nombres d'années d'expérience en tant qu'entraîneur Star (régional en formation et +)*		0-2	3-5	6-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39
Niveau		Taux horaire (\$)								
<b>Entraîneur régional</b>	En formation	25	26	26	26	26	26	26	26	26
	Formé	26	27	28	28	28	28	28	28	28
	Certifié	27	29	32	34	36	38	40	40	40
<b>Entraîneur provincial</b>	En formation	30	31	32	32	32	32	32	32	32
	Formé	32	33	35	37	39	41	41	41	41
	Certifié	35	36	38	40	42	44	46	48	48
<b>Entraîneur national</b>	En formation	35	36	38	40	42	44	44	44	44
	formé	37	38	40	42	44	46	48	50	50
	Certifié	46	47	49	51	53	55	57	60	63

\* *Le nombre d'années d'expérience commence avec l'année à laquelle le statut "En Formation" est obtenu (année 0)*

- *Soit "Patinage Plus En formation" pour les entraîneurs de niveau Patinage Plus*
- *Soit "Régional En formation" pour les entraîneurs de niveau Star (l'expérience commence au niveau régional en formation pour tous les entraîneurs Star, qu'ils soient au niveau régional, provincial ou national)*
- *Pour l'ancien programme, l'expérience commence à l'obtention du certificat de niveau 1*

\*\* *Vous devez indiquer le niveau d'entraîneur et votre nombre d'années d'expérience*

*Si nécessaire, le tout sera validé par les membres du CA auprès de Patinage Canada et/ou Patinage Québec.*

\*\* *L'entraîneur qui s'absente doit trouver son remplaçant et se doit de le payer au taux horaire dudit entraîneur selon la grille salariale ci-dessus.*

\*\* *Prenez note que les taxes sont incluses dans les montants indiqués.*

## Mise en candidature - Printemps 2023

Nom du candidat : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Niveau d'entraîneur (selon la charte de la page précédente): \_\_\_\_\_

Nombre d'années d'expérience (Patinage Plus ou Star) selon les instructions mentionnées ci-haut: \_\_\_\_\_

Ordre de préférence pour les postes à combler :

Description	1er choix	2e choix	3e choix	4e choix	5e choix
<b>Entraîneur-chef du STAR DE GROUPE- JUNIOR</b> Vendredi					
<b>Entraîneur-chef du STAR DE GROUPE-Inter</b> Samedi					
<b>Entraîneur-adjoint du STAR DE GROUPE- JUNIOR</b> Vendredi					
<b>Entraîneur-adjoint du STAR DE GROUPE-Inter</b> Samedi					
<b>Entraîneur en chef du PP</b> Jeudi et Samedi					
<b>Entraîneur-adjoint PP</b> <i>Jeudi 18h05 à 18h55</i>					
<b>Entraîneur adjoint PP</b> <i>Samedi 9h50 à 10h40</i>					
<b>Entraîneur adjoint PP</b> <i>Samedi 10h45 à 11h35</i>					
<b>Entraîneur-Chef pour cours de DJP</b> Samedi					
<b>Entraîneur-adjoint pour cours de DJP</b> Samedi					
<b>Entraîneur-chef pour le cours Adultes</b> Vendredi					
<b>Entraîneur-adjoint pour le cours Adultes</b> Vendredi					

Commentaires à transmettre aux membres du CA concernant votre choix:

---



---



---